

**Municipalité de  
Saint-Camille-de-Lellis  
Province de Québec**

Une assemblée régulière du Conseil Municipal de Saint-Camille-de-Lellis tenue suivant la loi le 7<sup>e</sup> jour d'octobre 2013, à 19h30 heures à la salle du conseil municipal.

**1.0 et 2.0** Après la prière d'usage, ce fut l'appel des présences, et il est constaté la présence des conseillers (ère) suivants:

**M. Étienne Cayouette-Goupil;  
Mme Thérèse Blanchet;  
M. Richard Pouliot;  
M. Marcel Bégin;  
M. Jocelyn Pouliot;  
M. Serge Boutin.**

Tous formant quorum de cette assemblée sous la présidence de M. **Adélarde Couture, maire.**

La Secrétaire-Trésorière & Directrice Générale, Mme Nicole Mathieu est présente;

**3.0 ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ PAR M. JOCELYN POULIOT APPUYÉ ET  
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRE) QUE  
l'on accepte l'ordre du jour tel que lu et modifié;**

- |      |   |   |
|------|---|---|
| 1.-  | <b>Prière;</b>  | <b>Réunion du 7<sup>e</sup> jour d'octobre 2013</b> |
| 2.-  | Appel des présences;  |   |
| 3.   | Acceptation de l'ordre du jour;   |   |
| 4.-  | Acceptation du procès-verbal du 9 septembre 2013;   |   |
| 5.-  | Suivi au procès-verbal;   |   |
| 6.-  | Acceptation des comptes à payer inscrits sur la feuille no.10-13;                                     |   |
| 7.-  | Projet de règlement relatif à la protection et la mise en valeur des forêts privées;                  |   |
| 8.-  | Résolution, acquisition d'une bande de terrain, rue Brochu;   |   |
| 9.-  | Résolution, arpentage du terrain, rue Brochu;   |   |
| 10.- | Résolution, programme d'inspection des bornes sèches, services d'incendie;                            |   |
| 11.- | Résolution, réservation des heures pour le service d'inspection de la MRC des Etchemins;              |   |
| 12-  | Résolution, adoption du protocole d'entente « Fondation Rues Principales » avec le CLD des Etchemins; |   |
| 13.- | Demande, Club Quad Massif du Sud aux Frontières;  |   |
| 14.- | Demande du Centre Hospitalier de la Beauce-Etchemins  |   |
| 15.- | Invitation au souper-bénéfice du Carrefour jeunesse-emploi Les Etchemins;                             |   |
| 16.- | Résolution, achat de stores et toiles à l'édifice municipal;  |   |
| 17.- | Rapport des responsables de comités, des secteurs & du maire :  |   |
|      |   | A-Membres des comités;                              |
|      |   | B-Voirie;   |
|      |   | C-Incendie;   |
|      |   | D-Aqueduc et égout;                                 |
|      |   | E-Administration;                                   |
|      |   | F-Maire.;   |

- 18.- Correspondance;
- 19.- Varia: A)  
B)  
C)  
D)  
E)
- 20.- Question(s) de l'assistance;
- 21.- Levée de l'assemblée;

**ADOPTÉE,**

**Résolution numéro 168-10-13**

**4.0 ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DU 9 SEPTEMBRE 2012**

**ATTENDU QU'IL** y a dispense de faire lecture du procès-verbal;

**ATTENDU QUE** tous les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal, et que les élus présents déclarent l'avoir lu, et renoncent à sa lecture;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE THÉRÈSE BLANCHET, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRE), QUE** le procès-verbal du 9 septembre 2013 soit adopté, et signé tel que présenté.

**ADOPTÉE,**

**Résolution numéro 169-10-13**

**5.0 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL**

**Asphaltage de la rue de la Fabrique**

La directrice confirme que les points de séparation (en vue du lignage) de la ligne centrale du chemin ont été faits après l'asphaltage de la rue de la Fabrique.

**Bordures de bois**

La directrice mentionne que les bordures de bois autour des jeux sur le terrain de l'école seront réparées durant le mois d'octobre 2013.

**Armoires à l'OMH**

Les armoires à remplacer à l'OMH pour personnes âgées, à noter que ces travaux seront terminés d'ici la fin de l'automne 2013.

**6.0 ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER 10-13**

**ATTENDU :** la liste des comptes numéro 10-13 préparée par *Madame Nicole Mathieu, g.m.a., directrice générale, en date du 7 octobre 2013* dans laquelle figure tous les comptes à accepter au montant de 109 197.97\$

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR MARCEL BÉGIN, APPUYÉ, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRE) QUE l'on adopte les comptes mentionnés sur la liste 10-13 tels que présentés. Le total des comptes pour **OCTOBRE 2013 s'élève à : 109,197.97\$.****

**QUE** la directrice générale, Mme Nicole Mathieu, soit autorisée à effectuer le paiement des comptes inscrits sur la liste numéro 10-13.

	Liste des comptes payés en septembre :	NO. CHÈQUE
1-	555,03 \$	C1300479
2-	729,20 \$	C1300480
3-	75,00 \$	C1300483
4-	475,00 \$	C1300482
5-	822,52 \$	C1300481
6-	252,95 \$	C1300484
7-	195,46 \$	C1300485
8-	116,00 \$	C1300486
9-	45,98 \$	C1300487
	<b>3 267,14 \$</b>	<b>TOTAL</b>
	<b>LISTE DES COMPTES</b>	
	A ACCEPTER OCTOBRE :	NO. CHÈQUE
10-	2 344,20 \$	C1300488
11-	145,00 \$	C1300489
12-	25 128,00 \$	C1300490
13-	93,71 \$	C1300491
14-	91,98 \$	C1300492
15-	92,68 \$	C1300493
16-	590,84 \$	C1300494
17-	20,84 \$	C1300495
18-	55,20 \$	C1300496
19-	503,59 \$	C1300497
20-	229,94 \$	C1300498
21-	6 808,25 \$	C1300499
22-	628,51 \$	C1300500
23-	85,04 \$	C1300501
24-	7 571,81 \$	C1300502
25-	20,00 \$	C1300503
26-	295,00 \$	C1300504
27-	21,83 \$	C1300505
28-	6 238,06 \$	C1300506
29-	1 271,77 \$	C1300507
30-	160,80 \$	C1300508
31-	2 159,93 \$	C1300509
32-	1 875,37 \$	C1300510
33-	2 540,27 \$	C1300511
34-	475,00 \$	C1300512
35-	75,00 \$	C1300513
36-	1 216,54 \$	C1300514
37-	15,31 \$	C1300515
38-	896,81 \$	C1300516
39-	127,57 \$	C1300517
40-	3 141,96 \$	C1300518
41-	6 513,92 \$	C1300519
42-	6 701,91 \$	C1300520

43-	116,10 \$	C1300521
44-	126,47 \$	C1300522
45-	57,48 \$	C1300523
46-	1 337,09 \$	C1300524
47-	183,61 \$	C1300525
48-	92,07 \$	C1300526
49-	51,03 \$	C1300527
50-	46,98 \$	C1300528
51-	142,76 \$	C1300529
	<b>80 291,23\$ \$</b>	<b>: TOTAL</b>

	<b>GRAND TOTAL DES SALAIRES ASSEMBLÉE OCTOBRE 2013</b>	<b>13 307,79 \$</b>
--	--	---------------------

<b>LISTE DES COMPTES À</b>		
	<b>AJOUTER OCTOBRE :</b>	<b>No. Chèque</b>
52-	24,44 \$	C1300530
53-	120,72 \$	C1300531
54-	62,06 \$	C1300532
55-	3 570,69 \$	C1300533
56-	2 279,50 \$	C1300534
57-	856,66 \$	C1300535
58-	36,00 \$	C1300536
59-	59,08 \$	C1300537
60-	537,14 \$	C1300538
61-	2 420,60 \$	C1300539
62-	261,80 \$	C1300540
63-	239,05 \$	C1300541
64-	103,48 \$	C1300542
65-	25,39 \$	C1300543
	261,80 \$-	Chèque annulé
	<b>10 334,81 \$</b>	<b>Total compte à ajouter</b>
	<b>109 197,97 \$</b>	<b>GRAND TOTAL DES COMPTES</b>

**Je soussignée, Nicole Mathieu, Sec.-Trés. & Directrice Générale, certifie que la municipalité de Saint-Camille possède les fonds nécessaires au paiement des comptes du mois d'octobre 2013.**

---

**Nicole Mathieu, Directrice Générale**

**Résolution numéro 170-10-13**

## **7.0 RÉSOLUTION, PROJET DE RÈGLEMENT RÉGIONAL RELATIF À LA PROTECTION ET LA MISE EN VALEUR DES FORÊTS PRIVÉES**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Saint-Camille doit se prononcer sur le projet de règlement régional relatif à la protection et à la mise en valeur des forêts privées;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil municipal a pris connaissance du projet de règlement régional et du résumé des modifications proposées (projet no. 115-13), et que compte tenu, de la complexité et de la difficulté de compréhension des modifications proposées;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. RICHARD POULIOT APPUYÉ, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRE) QUE** le conseil municipal demande à la MRC des Etchemins de conserver le statu quo quant aux modifications proposées, projet de règlement no. 115-13.

**ADOPTÉE,**

### **Résolution numéro 171-10-13**

## **8.0 RÉSOLUTION, ACQUISITION D'UNE BANDE DE TERRAIN, RUE BROCHU**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Saint-Camille veut procéder à l'acquisition d'une parcelle de terrain appartenant à Mme Rollande Bilodeau, située sur le lot 18-P, rang 6, Canton Bellechasse, à Saint-Camille, d'une forme irrégulière triangulaire mesurant approximativement onze pieds de largeur, de front à la rue Audet, et de vingt pieds de longueur, le long de la rue Brochu, pour une superficie minimum de 110 pieds carrés;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Saint-Camille veut acheter cette parcelle de terrain pour pouvoir régulariser un problème quant à la largeur de l'assiette du chemin, (rue Brochu);

**CONSIDÉRANT QUE** Mme Rollande Bilodeau veut vendre cette parcelle de terrain à la Municipalité de Saint-Camille pour un montant de 1000.00\$;

**PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR M. ÉTIENNE-CAYOUILLE-GOUPIL, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRE) QUE** la Municipalité de Saint-Camille procède à l'achat d'une parcelle de terrain appartenant à Mme Rollande Bilodeau, sur l'emplacement sus-décrié, situé au 18 rang VI, Canton Bellechasse, à Saint-Camille, d'une forme irrégulière triangulaire, d'une grandeur approximative 11 pieds de largeur, de front à la rue Audet, et de 20 pieds de longueur, le long de la rue Brochu pour une superficie minimum de 110 pieds carrés. Le tout afin de régulariser l'emplacement de l'assiette du chemin de la rue Brochu. (Voir plan du terrain ci-joint).

La Municipalité de Saint-Camille assumera tous les frais de notaire, d'arpentage et de cadastrage du terrain. Le prix de vente sera de 1000.00\$.

**QUE** l'on autorise le Maire, M. Adélarde Couture, et la directrice générale, Mme Nicole Mathieu, à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Camille tous les documents relatifs à l'achat et tous autres documents;

**QUE** l'on paye tous les frais inhérents au contrat;

**ADOPTÉE,**

### **Résolution numéro 172-10-13**

#### **9.0 ARPENTAGE DU TERRAIN, RUE BROCHU**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Saint-Camille va procéder à l'acquisition d'une parcelle de terrain appartenant à Mme Rollande Bilodeau, située sur le lot 18-P, rang 6, Canton Bellechasse, à Saint-Camille;

**PAR CE MOTIF, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR SERGE BOUTIN, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRE) QUE** la Municipalité de Saint-Camille procède de gré à gré avec l'arpenteur-géomètre, M. Stéphane Lemay, de la compagnie Ecce Terra pour effectuer un plan et la description technique d'une parcelle de terrain située sur le lot 18-P, rang 6, Canton Bellechasse, à Saint-Camille, d'une forme irrégulière triangulaire, d'une grandeur approximative 11 pieds de largeur, en front à la rue Audet, et de 20 pieds de longueur, le long de la rue Brochu pour une superficie minimum de 110 pieds carrés;

**QUE** la Municipalité de Saint-Camille payera tous les frais inhérents à cette demande d'arpentage.

**ADOPTÉE,**

### **Résolution numéro 173-10-13**

#### **10.0 RÉOLUTION – PROGRAMME D'INSPECTION DES BORNES SÈCHES DU SERVICE INCENDIE**

**CONSIDÉRANT** le préventionniste de la MRC des Etchemins a déposé en mai 2013, le programme corrigé sur l'inspection des bornes sèches du service incendie dans toutes les municipalités de la MRC des Etchemins;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Saint-Camille doit adopter ce programme corrigé pour s'assurer de prendre toutes les mesures nécessaires relativement à la prévention des incendies, et à la sécurité des citoyens.

**PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR ÉTIENNE CAYOUILLE-GOUPIL, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRE) QUE** la Municipalité de Saint-Camille adopte le programme corrigé sur l'inspection des bornes sèches du service incendie, tel que présenté par M. Stéphane Royer, de la MRC des Etchemins.

**ADOPTÉE,**

### **Résolution numéro 174-10-13**

**11.0 RÉSOLUTION, RÉSERVATION DES HEURES, ANNÉE 2014 POUR LE SERVICE D'INSPECTION DE LA MRC DES ETCHEMINS**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Saint-Camille veut réserver des heures à la MRC des Etchemins pour les services d'un technicien en urbanisme;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Saint-Camille a évalué ses besoins à 150 heures pour les services d'un technicien en urbanisme;

**PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR M. MARCEL BÉGIN APPUYÉ, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRE) QUE** la Municipalité de Saint-Camille réserve 150 heures à la MRC des Etchemins pour les services d'un technicien en urbanisme. Ces heures seront budgétisées en 2014.

**ADOPTÉE,**

**Résolution numéro 175-10-13**

**12.0 RÉSOLUTION, ADOPTION DU PROTOCOLE D'ENTENTE « FONDATION RUES PRINCIPALES » AVEC LE CLD DES ETCHEMINS**

**CONSIDÉRANT QUE** le Conseil de cette municipalité a présenté une demande au Fonds de Diversification et de développement des Etchemins pour 90% de la facture pour le projet de la Fondation « Rues Principales » pour la réalisation d'un plan d'aménagement de la rue Principale.

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité doit signer un protocole d'entente relativement à l'octroi d'une aide financière provenant du Fonds de Diversification et de Développement des Etchemins;

**PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR MME THÉRÈSE BLANCHET, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRE) QUE** la Municipalité de Saint-Camille autorise la signature du protocole d'entente relativement à l'octroi d'une aide financière provenant du Fonds de Diversification et de Développement des Etchemins;

**QUE** l'on autorise la directrice générale, Mme Nicole Mathieu, à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Camille tous les documents relatifs au protocole d'entente.

**ADOPTÉE,**

**Résolution numéro 176-10-13**

### **13.0 DEMANDE CLUB QUAD MASSIF DU SUD AUX FRONTIÈRES**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a reçu une demande du Club Quad Massif du Sud aux Frontières pour l'utilisation temporaire de la partie Est et Ouest du rang 2 durant la saison hivernale 2013-2014, et ce, pour permettre la circulation des VTT du 1<sup>er</sup> décembre au 31 mars 2014, (rang 2, sur toute sa longueur).

**CONSIDÉRANT QUE** le Club Quad a déjà une autorisation pour circuler dans la partie ouest, à partir de la route Vermette, et du rang 3 ;

**PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR SERGE BOUTIN APPUYÉ, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRE) QUE** le conseil municipal autorise le Club Quad Massif du Sud aux Frontières, à utiliser **seulement la partie Est du rang 2** durant la saison hivernale 2013-2014 pour la circulation des VTT, du 1<sup>er</sup> décembre 2013 au 31 mars 2014 ;

**QUE** le Club Quad fournisse à la Municipalité de Saint-Camille, une preuve d'assurances responsabilités.

**ADOPTÉE,**

#### **Résolution numéro 177-10-13**

### **14.0 RÉSOLUTION – DEMANDE DE COMMANDITE DU CENTRE HOSPITALIER DE LA BEAUCE-ETCHEMINS**

**CONSIDÉRANT QUE** la Fondation du Centre Hospitalier de la Beauce-Etchemins organise une campagne de financement;

**CONSIDÉRANT QUE** les fonds amassés serviront à l'acquisition d'un mammographe.

**CONSIDÉRANT QU'IL** y a en moyenne 10,000 examens par année qui ont été effectués en imagerie médicale à partir du mammographe;

**PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR M. MARCEL BÉGIN APPUYÉ, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRE) QUE** la Municipalité de Saint-Camille participe à la campagne de financement 2013 du Centre Hospitalier de la Beauce-Etchemins pour l'acquisition d'un mammographe. Le montant de notre participation financière sera de 100\$.

**ADOPTÉE,**

#### **Résolution numéro 178-10-13**

### **15.0 RÉSOLUTION, INVITATION AU SOUPER-BÉNÉFICE DU CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI LES ETCHEMINS**

**CONSIDÉRANT QUE** le Carrefour Jeunesse-Emploi Les Etchemins nous invite à son souper-bénéfice annuel 2013, qui aura lieu le vendredi 15 novembre, au Centre des arts et de la Culture de Lac-Etchemin.



**CONSIDÉRANT QUE** les fonds amassés serviront au soutien des services et des projets de la région;

**PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR M. JOCELYN POULIOT APPUYÉ, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRE) QUE** la Municipalité de Saint-Camille participe au souper-bénéfice « Dégustation de bières et burgers gourmands » du Carrefour jeunesse-emploi Les Etchemins qui se tiendra le 15 novembre, au Centre des Arts et de la Culture de Lac-Etchemin. Notre participation pour une personne, au coût de 40\$/du billet.

**ADOPTÉE,**

#### **Résolution numéro 179-10-13**

#### **16.0 RÉSOLUTION – ACHAT DE STORES – ÉDIFICE MUNICIPAL**

**CONSIDÉRANT QUE** La Municipalité de Saint-Camille a fait repeindre l'édifice municipal au printemps dernier;

**CONSIDÉRANT QUE** les stores verticaux datent de 1989, et qu'ils sont très usés et brisés à certains endroits, et qu'ils doivent être remplacés;

**PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR RICHARD POULIOT APPUYÉ, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRE) QUE** le conseil municipal de Saint-Camille-de-Lellis accepte la cotation du Centre de décoration de la Coop Ste-Justine pour l'achat de treize (13) nouvelles toiles et stores pour la salle du conseil, la cafétéria de l'édifice municipal et le bureau du maire, le coût d'achat est de 1350\$ (taxes en sus).

**ADOPTÉE,**

#### **Résolution numéro 180-10-13**

#### **17.0 RAPPORTS DES RESPONSABLES DE COMITÉS, DES SECTEURS ET DU MAIRE**

La culture :

Mme Thérèse Blanchet, responsable du dossier culturel mentionne que l'activité « La route des Créateurs » a connu un immense succès, plus de cent dix (110) visiteurs ont participé à l'activité qui se tenait sur deux jours, les 28 et 29 septembre derniers. Nous avons reçu la visite de gens de partout : Saint-Camille, Saint-Magloire, Saint-Cyprien, Sainte-Sabine, Saint-Just, Québec, St-Agathe-de-Lotbinières, Saint-Hélène-de-Kamouraska, Saint-Zacharie et de Saint-Georges.

Également, Mme Blanchet mentionne que suite au succès de la journée de la photographie organisée en collaboration avec le CLD des Etchemins et du Fonds Culturel, il y aura une exposition des meilleurs clichés des participants. Cette activité devrait se tenir en novembre.

### Voirie :

M. Marcel Bégin responsable de la voirie mentionne que les rangs sont beaux, le nivelage a été fait.

Il mentionne que le nivelage du chemin et du terrain du dépôt de matériaux secs sera fait au cours des prochaines semaines. Également, la déchetterie a été installée, et c'est très bien fait, le terrain a une belle configuration, et très facile d'accès.

### Le maire :

Le maire, M. Adélarde Couture indique qu'il a assisté à quelques rencontres : Conseil des maires, rencontre sur le pacte rural, rencontre avec l'architecte, il a participé à la consultation publique sur le nouveau projet de règlement sur les forêts privées, il a assisté au CA de la MRC des Etchemins, une rencontre avec le comité du patrimoine, rencontre sur la ruralité, congrès des maires, réunion spéciale du conseil des maires de la MRC, et la réunion du conseil municipal. Il fait un bref résumé de ces rencontres.

## **18.0 CORRESPONDANCE**

### Lettre à envoyer à la CGFA

Une demande sera faite la CGFA pour demander une rencontre relativement à la réparation de ponceaux qui ont été endommagés lors du transport de bois par la Coopérative. Un suivi aux élus sera fait lors de la prochaine réunion de travail

### Lettre - Commission de Toponymie

Lecture est faite d'une lettre nous informant que la Commission de Toponymie a officialisé un toponyme pour désigner un nouveau changement pour « rue Bélanger » anciennement, Rue Lapointe.

### Demande à notre ingénieur – réparations des trottoirs

Une demande a été faite à notre ingénieur, M. Paul-David Bouffard de Genivar, relativement aux réparations effectuées sur les fissures des trottoirs. Nous lui demandons d'évaluer la technique utilisée pour la réparation des fissures. Une visite de chantier sera faite prochainement, et un suivi sera fait aux élus quant à ces réparations.

### Entreposage de chaises et casiers

La directrice mentionne que durant l'été, nous avons dû vider le sous-sol de l'école où nous avons entreposé de 250 à 300 chaises nous appartenant. Également, nous avons récupéré plusieurs casiers d'écoliers.

Il est mentionné que les chaises resteront entreposées au garage municipal, et que les casiers pourront être vendus.

**19.0 VARIA :**

- A)
- B)
- C)
- D)

**20.0 QUESTION(S) DE L'ASSISTANCE**

Les questions de l'assistance.

**21.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Mme Thérèse Blanchet propose la levée de l'assemblée à 21h15.

---

Maire, Adélarde Couture

---

Directrice générale, Nicole Mathieu